



Vente d'un bien d'un majeur sous tutelle

Par **CHOUPE34**, le **22/02/2013** à **06:52**

bonjourma mere est sous tutellema soeur est tutricernnous sommes deux enfants , nus proprietairesrnotre mere est usufruitiere , notre pere decedérnotre mere en maison de retraite (alzheimer)rnla maison etait louée pour payer maison de retraite jsqu'en decembrnil n'y a plus de locataire , nous ne pouvons assurer paiement maison de retraiternnous sommes d'accord ma soeur et moi pour vendrerQuelles sont les demarches , en particulier quel courrier adresser au juge (nous devons avoir son autorisation)rnautre question : devons nous bloquer l'integralité de produit de la vente , ou bien aurons nous droit a une part en qualité de nu proprietaires ma soeur et moi ?rnMerci pour toutes informations et conseils